Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023

Elections Sénatoriales : Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023. Dans ce cadre, la moitié des sièges de sénateur seront renouvelés. Seule une partie des départements est concernée dont celui de la Loire. Le bureau de vote pour ces élections sénatoriales se tiendra à Saint-Etienne.

Les conseils municipaux des communes de tous les départements concernés doivent impérativement désigner le vendredi 9 juin les délégués qui seront amenés à participer à l'élection.

Pour les communes du secteur, les résultats devront être transmis à la gendarmerie à cette même date au plus tard à 21 heures.

Le conseil municipal procède à l'élection des délégués de la commune.

Pascal Dubuis, Corinne Berthon et Sandrine Monchanin sont élus délégués titulaires. Ghislaine Ressot, Nicole Brosselard et Jean-Michel Brisebrat sont élus délégués suppléants.